

L'exception

Stéphane Thibierge

Le titre de ces journées, *L'exception et l'idéal démocratique*, concerne me semble-t-il la façon dont nous recevons aujourd'hui la question du lien social et les difficultés qu'elle nous pose, spécialement dans le contexte de notre époque et de notre actualité. J'évoquerai ici brièvement comment nous pouvons éclairer cette difficulté, au moins comment nous la recevons en tant que psychanalystes.

Il a été fait référence cet après-midi à la logique d'Aristote. Nous le savons, la logique que nous manions a toujours des conséquences, et des conséquences déterminantes, sur l'abord et la pratique de cette question – la question du lien social. Les concepts grecs de la politique, notamment ceux d'Aristote dont il a été parlé, ont des conséquences sur le discours politique : ce qui s'y passe, ce qui s'y produit, et ce qui peut aussi ne pas s'y produire du fait d'impossibilités logiques découlant au moins en partie de ce qu'on s'est donné là au départ. Autrement dit – et c'est ce qui m'intéresse beaucoup dans le sujet que vous avez proposé – nous avons là à essayer de saisir dans quel espace nous-mêmes nous nous déplaçons et de quelle manière nous pouvons – ou pas – nous y déplacer, et ce que nous pouvons, ou pas, en attendre en fonction de la logique, justement, avec laquelle nous nous déplaçons.

La réponse que j'ai donnée à Pierre Marchal, quand il m'a demandé le titre de mon exposé, était déjà prise dans cette question. J'ai donné comme titre *L'except* en entendant évidemment que c'était là un terme qui évoque une certaine difficulté logique en français : « l'except » n'est pas un terme que la grammaire ni que

l'usage permettent – enfin la grammaire à la limite le permet, mais l'usage ne le permet pas, puisqu'on ne dit pas « l'except ». Mais il est évident aussi qu'à partir de *l'exception* on peut forger *l'except*. À ceci près tout de même que l'usage ne l'a pas fait. Et je crois que c'est ici pour nous déjà une indication : ce qui se dépose, ce qui sédimente d'une langue parlée, d'un langage parlé par une communauté, les partis qui sont pris, justement, dans la logique de la langue et de son usage, c'est instructif pour nous. Et donc, en parlant de *l'except*, je voudrais évoquer cette difficulté-là, c'est-à-dire : quelle est la logique qui nous fait ici difficulté, comme Patrick De Neuter en particulier l'a évoqué, touchant l'exception, et notamment comment nous pouvons, nous autres analystes, l'articuler.

Il est vrai aussi, Charles Melman l'a rappelé, que *l'exception* n'est pas un terme lacanien. Et Lacan là-dessus permet sans doute effectivement de remarquer la logique selon laquelle on se déplace, quand on se pose justement sous ce terme.

Alors je vais essayer, brièvement, de repérer quelle est ici la nôtre, de logique, dans l'analyse et à partir de l'analyse, touchant cette question. Je crois que le fil, je le prends en tout cas à partir de là, tient à ce que nous appelons un sujet. Nous disons même, d'ailleurs, *le sujet*. C'est quelque chose que nous pouvons remarquer : cette tenue, cette position du sujet au singulier défini en français. *Le sujet*, c'est quelque chose qui a été détaché par l'usage de la langue française, sans doute pas pour rien, certainement pas pour rien. Ce n'est pas aussi évident dans d'autres langues, et même parfois ce n'est absolument pas évident : ce que nous appelons *le sujet*. Qu'est ce que nous pouvons ici en dire qui éclaire, me semble-t-il, la question de l'exception et de l'idéal ?

Il reçoit, ce sujet, de départ – de principe, d'emblée, avant même de parler : dès lors qu'il est évoqué, ce sujet, il reçoit les traits de sa jouissance, autrement dit ce qui va le déterminer, il les reçoit de l'Autre.

Ce que je voulais dire, quand j'évoquais d'abord à Pierre Marchal *l'except*, c'était pour moi une manière de formuler une difficulté logique, notamment celle-ci : à savoir comment nous sommes dans l'impasse, je crois, pour articuler certaines questions qui sont fondamentalement liées à notre langage, quand nous essayons de les articuler, ces questions, par *concepts*. L'exception n'est pas un concept, c'est quelque chose de l'ordre de la logique. Avec conception, vous faites *concept*, ça ne pose aucun problème. Mais justement, avec exception, vous ne faites pas *except*, l'usage ne l'a pas retenu et la logique aussi y oppose. C'est justement là-dessus que je voudrais essayer de revenir très brièvement. Le sujet donc, ce qui le détermine, nous disons qu'il le reçoit de l'Autre. Qu'est-ce que ça veut dire ?

Ça veut dire qu'il y a un engagement, une mise en gage du corps, du réel du corps, tout à fait au départ, dans l'Autre. Le sujet, au départ, c'est cela qu'il indique comme question – et, au départ, seulement comme question. Il n'est au départ, si l'on peut dire, il n'est de principe, le sujet, que cette question au lieu de

l'Autre.

Ce lieu de l'Autre, on pourrait – si j'avais un tableau, je l'écrirais – on pourrait l'écrire *jouissance* : on pourrait indiquer, autrement dit, l'incidence de ces traits de répétition qui, pour chacun en tant que corps singulier, ont fait marque. Chaque corps est marqué de traits qui lui viennent de l'Autre, c'est-à-dire qui sont articulés au langage. Par là, c'est-à-dire par ce que Lacan a appelé le champ de la jouissance, le sujet est d'emblée articulé à l'Autre. Mais cet Autre, c'est un lieu, c'est directement articulé à la structure de l'interlocution – même si le sujet, au départ, ne dit pas à proprement parler quelque chose : le lieu de l'Autre n'en est pas moins articulé, comme tel, avec une structure d'adresse. Or c'est précisément de ce lieu, de cette jouissance qui s'articule en traits de répétition à ce lieu-là, que vient une question qui désigne le point du sujet, qui désigne la place, l'incidence du sujet.

Il y a cette question. Mais qu'est-ce qui permet là de parler de question ? C'est que le champ de l'Autre, ce que Lacan appelle ainsi, est articulé logiquement – je ne peux pas aller là dans le détail, mais on peut simplement le dire comme ça – le champ de l'Autre est constitué d'une différence signifiante que Lacan, vous le savez, réduit au plus simple en distinguant « S_1 » et « S_2 ». C'est une différence qui ne peut pas s'articuler sans que le corps y soit pris, et à cet égard chaque être parlant est absolument soumis à cette loi – personne n'y fait exception. Le corps doit y être pris, autrement dit, cette distinction, cette différence signifiante ne peut s'articuler, ne peut se produire comme langage, qu'à partir de quelque chose qui, de la jouissance de ce corps, va être, comme vous le savez, prélevé du sujet. Il faut qu'il y ait quelque chose de cette jouissance qui tombe. C'est ce que Lacan écrit *l'objet a* ou c'est ce qu'il appelle aussi le *plus-de-jouir*, en tant que c'est articulé à un corps. C'est ce qu'il appelle aussi la « plus-value » mais en tant que c'est, disons, d'avantage détaché de ce corps – je n'entre pas dans cette question, mais c'est une question qui est importante, puisque ce qu'il appelle la « plus-value », l'usage qu'il fait de la « plus-value », c'est de nature à indiquer quelque chose qui va être prélevé mais qui n'est par rapportable à ce que nous appelons d'habitude le corps propre. Et c'est pour ça que ça désoriente beaucoup. C'est donc de ce qui se désigne au départ – et cette désignation, c'est un fait de structure, c'est pas le fait de quelqu'un, c'est un fait de structure – c'est donc de ce qui se désigne au départ du côté de l'autre comme manque, comme défaut. Ça avait déjà été approché par Descartes, mais on peut dire que l'analyse est le premier dispositif matériel qui inscrit à la fois ce fait de logique et ses conséquences. Ce corps, donc, articulé en tant que corps parlant, indique une question qui vient de l'Autre, et qui va désigner une question absolument singulière, en ceci que quoi qu'il en pense, quoi qu'il en éprouve, le sujet, eh bien c'est en tant que réellement, réellement et sans qu'il puisse l'esquiver, son corps singulièrement va se tenir, qu'il le veuille ou

non, au point d'incidence de cette question : cette question de savoir quel objet de jouissance il représente pour l'autre. Nous pouvons le dire comme ça. C'est cela qu'il reçoit comme question. Cette question, elle se présente aussi – et c'est là que, évidemment, ça nous intéresse – comme responsabilité pour le sujet, au sens où l'analyse a été amenée à l'articuler pour la première fois de manière aussi simple, cette question, le sujet la reçoit au point d'incidence exacte où il s'agit de répondre, au sens de la responsabilité, en en y allant de son acte ou de son énonciation. En tout cas, il a à répondre de l'incidence cette question, ce qui est tout de même quelque chose de bien peu ordinaire puisque la psychanalyse pose à la fois le caractère absolu de cette détermination qui me vient de l'Autre, sous forme de traits de répétition d'une jouissance à laquelle je n'ai rien choisi, donc elle pose à la fois cette détermination à laquelle nul n'échappe – là, il n'y a pas d'exception – et, en même temps, elle pose cette question en un point d'incidence où je suis sollicité de répondre, c'est-à-dire d'articuler ma responsabilité. De plus, ce à quoi nous avons à être attentifs et pouvons être attentifs, c'est aussi que c'est en ce lieu même de cette question que le symptôme, ce que nous appelons depuis Freud le symptôme – c'est aussi là que ce symptôme, nous avons, suivant Freud, à en répondre, c'est-à-dire à en assumer la responsabilité au titre du fait qu'il s'agit, justement, de notre question. Et d'ailleurs Lacan, dans le séminaire que nous travaillons cette année, Lacan dit très clairement – une fois qu'il l'a dit, c'est limpide, c'est une évidence, mais évidemment, c'est une fois qu'il l'a dit – que tout ce qu'on appelle « la connaissance » depuis quelque temps, depuis un temps historique déjà assez long, tout ce qu'on appelle la connaissance, ce n'est rien d'autre que ce qui s'articule à ce symptôme. Le reste, justement, ce sont des concepts dont on peut considérer qu'ils nous obligent à nous déplacer dans un espace qui est, pour une grande part, un espace où nous ne pouvons pas articuler ce que je suis en train d'évoquer.

Donc cette jouissance inscrite en ce lieu que Lacan appelle le lieu de l'Autre, elle renvoie, elle peut renvoyer, à la dimension d'un acte – d'un acte ou d'une énonciation, c'est-à-dire d'un point qui est un point de manque au départ. Si c'est un acte, c'est que, justement, il n'est pas pré-inscrit, et que j'ai là à y aller de ma responsabilité. Cette place de l'acte, elle se trouve structurellement au défaut de la jouissance et elle n'est possible, comme je l'ai évoqué rapidement – mais je le redis très simplement – elle n'est possible, cette place de l'acte, structurellement, que parce que le champ de la jouissance est d'emblée recoupé et articulé par la différence signifiante, autrement dit, par ce que Lacan appelait le « trait unaire », le trait de différenciation que le langage, de façon immédiate, logique, introduit dans le réel.

Alors, il arrive aussi que la jouissance sature en quelque sorte ce champ de telle sorte que la différenciation signifiante ne puisse pas s'opérer. Ça arrive. Il

n'empêche que le sujet reçoit aussi là comme une question le point d'incidence de cette question, justement, de ce qu'il est comme objet pour l'autre. Nous pouvons donc dire que cette place de l'acte, ce point d'acte ou de responsabilité, c'est la question qui est posée de ce qui manque du côté de l'Autre et de quelle manière, en tant que sujet, je vais être amené à répondre non pas à ce manque, mais *de* ce manque. Autrement dit : quel signifiant je vais élire là, pour des raisons qui souvent m'échappent, mais en tous cas j'en serai responsable – je ne sais pas toujours pourquoi, mais j'en serai responsable. Et ce qu'avance Freud, c'est : il y a à tenir compte de cette forme en quelque sorte inédite de la responsabilité. Quel est donc le signifiant que je vais, moi, avancer là ou sous lequel je vais me ranger pour, en quelque sorte, répondre de cette question qui me vient de l'Autre ? Et là, vous le voyez, je crois qu'on entend bien que cette place, qui est celle du sujet, n'est pas du tout une place qui pourrait s'appeler *exception*.

L'exception n'est pas du tout un concept. On ne peut pas dire par exemple que c'est une place d'exception, puisque c'est une place qui s'articule entièrement à partir de l'Autre et où le sujet vient assumer une responsabilité, mais qui est déduite de la seule structure, si je puis dire, et de la manière dont il pourra ou non y assumer une place. Il s'agit là de l'ouverture *tenue*, pour ainsi dire, d'une certaine adresse, d'une certaine interlocution, d'une différenciation de place qui est déjà là du côté de l'Autre, mais que le sujet reprendra, éventuellement, en première personne. Et il reprendra cela à partir de quelque chose de réel qui est l'engagement de son corps là-dedans.

Je voudrais juste ajouter que cette place du sujet n'est pas une place, vous l'entendez bien, stabilisée ou garantie : c'est la place, fondamentalement, de quelque chose qui fait défaut. Et si le sujet y va de sa responsabilité, c'est que ce n'est pas une place définie : ce n'est en aucun cas un concept. En revanche, c'est une place où nous pouvons, je crois, justement situer ce que nous appelons la lettre, puisque c'est une place où il y aura à élire un signifiant, à proférer un signifiant, et, évidemment, à l'assumer, c'est-à-dire à en assumer la lecture, l'interprétation, la responsabilité encore une fois. Une lettre, c'est du signifiant, mais sur lequel on va assumer une lecture. Si on assume une lecture, ça en exclut d'autres – ou alors on en assume plusieurs, mais ça suppose de toutes façons lecture.

Je termine là-dessus, sur ce qui peut se passer de ce qui nous intéresse ici, dans une névrose. Une névrose – et c'est pour ça, je crois, que la question de l'exception nous fait difficulté – une névrose fabrique à partir de ce que je viens d'essayer d'évoquer très rapidement, une névrose fabrique de cela, de cette structure, une inversion que nous pouvons dire, comme cela en première approche, spéculaire. C'est-à-dire que, de cette place du sujet, la névrose va faire – et aussi de cette coupure qui structure le champ de l'Autre comme différence signifiante – l'inversion, en quelque sorte, névrotique va en faire un « un » imaginaire,

dont la fonction sera essentiellement de méconnaître ce trait ou cette coupure. Et je ne vais pas développer, mais il serait assez simple de montrer comment, dans l'hystérie, cette coupure est reçue facilement comme difficile à supporter, comment on va y substituer un idéal par exemple ; comment dans la névrose obsessionnelle, d'une manière différente, mais cette coupure est tout aussi difficile à supporter et on va y substituer également une forme imaginaire du « un » – par exemple un concept, pour se prémunir de ce défaut en quoi consiste la responsabilité du sujet. C'est là où, vous le voyez, et je termine là-dessus, où on distingue en quoi la névrose peut porter à faire de l'except une notion qui se tiendrait en tant que concept. Mais l'except n'est pas du tout un concept. Et ce n'est pas un terme de la langue. Et c'est en ce point de méconnaissance, je crois, que nous observons aujourd'hui toutes les manières possibles de demander au droit – ce n'est pas pour rien que l'exception, c'est effectivement un terme juridique, un terme qui appartient au langage juridique – c'est dans ce champ-là, effectivement, qu'on demande de plus en plus au droit de venir en quelque sorte réparer la violence que les uns ou les autres peuvent considérer comme étant intervenue du fait d'être sollicité à cette place de responsabilité, c'est-à-dire au lieu que j'ai dit.

Je crois donc qu'on pourrait mettre en série de façon éclairante avec ce qui nous intéresse ici – puisqu'il a été question notamment du père, du chef – ce que Lacan appelle le *Nom-du-père* ou même le *nom-de-père*, le signifiant *père*. Il est de fait que nous l'utilisons assez volontiers – je parle de ce signifiant – quand nous avons à nous décharger d'une responsabilité, quand on voudrait esquiver une responsabilité, il arrive alors qu'on invoque le père, c'est fréquent dans la névrose.

Ce qui fait qu'il ne me paraît pas déplacé de souligner ceci : le *Nom-du-père* n'est pas un concept, certes, c'est un terme lacanien. Or à partir de la question qui nous occupe il ne s'agit pas de lui donner un sens, mais en revanche il a une fonction logique, laquelle s'éclaire justement de son équivalence à ce que j'évoquais tout à l'heure d'un acte, ou d'une énonciation posée par le sujet à cette place-là, place liée à une question qui lui vient de l'Autre.

Le *nom-du-père*, le signifiant *père* éclaire cette place et la rend possible.

Je vous remercie.